

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2012

---

HARCÈLEMENT SEXUEL - (N° 86)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 2

présenté par  
M. Decool et M. Gérard

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« propos »,

insérer les mots :

« désobligeants et équivoques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.